

## THE CONVERSATION

L'expertise universitaire, l'exigence journalistique

# Débat : Hausse des frais de scolarité pour les étudiants étrangers, le choix de l'attractivité contre l'universalisme

12 décembre 2018, 23:29 CET



La France est le quatrième pays d'accueil d'étudiants dans le monde derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. Shutterstock

L'annonce, le 19 novembre 2018, par le premier ministre de l'augmentation des frais de scolarité pour les étudiants étrangers dans les universités publiques françaises suscite de nombreux débats. Il y a au moins un point sur lequel tout le monde semble d'accord : la volonté d'attirer des étudiants étrangers, alors que la mobilité étudiante internationale s'est envolée, passant de 2 millions d'étudiants en 1999 à 5 millions en 2016 selon l'OCDE.

Une fois ceci établi, les positions divergent très nettement. Avant de reprendre et d'analyser les termes du débat, il est souhaitable d'avoir une image globale du phénomène en France et de la comparer à celle de nos homologues.

### Une perte d'influence relative

Selon les données de l'Unesco pour 2014, la France est le quatrième pays d'accueil d'étudiants dans le monde derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, et devant l'Allemagne. Selon les données de l'OCDE pour 2016, la part des étudiants étrangers est très variable selon les pays. Ainsi, certains pays accueillent une forte proportion d'étudiants étrangers comme l'Autriche (16 %), l'Australie (17 %), la Nouvelle-Zélande (20 %) ou la Suisse (18 %), d'autres beaucoup moins comme la

### Auteur



Jérôme Caby  

Jérôme Caby est un·e  
adhérent·e de The  
Conversation

Professeur des Universités, IAE Paris –  
Sorbonne Business School

Turquie (1 %), l'Espagne (3 %) ou l'Allemagne (8 %) – la France se situant dans une position médiane (10 %).

Selon les données des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DEPP), en 2017-2018, l'enseignement supérieur français a accueilli plus de 300 000 étudiants de nationalité étrangère. Un chiffre en forte progression depuis 2000, passant de 8 % à 12 %.

L'amélioration de l'attractivité de l'enseignement supérieur français semble ainsi directement perceptible. Pour autant, les effectifs des étudiants étrangers en France ont crû moins vite que la mobilité étudiante internationale (+97 % entre 2017-18 et 2000-01 en France contre + 150 % entre 1999 et 2016 dans le monde), ce qui signale une perte d'influence relative de la France en la matière et nuance singulièrement le diagnostic.

Près d'un étudiant sur deux est originaire d'Afrique (45 %), 25,5 % d'Europe (dont 21 % de l'Union européenne), 18 % d'Asie ou d'Océanie et 9 % du continent américain. Ce poids de l'Afrique est une spécificité française. Au niveau de l'OCDE, 55 % viennent d'Asie (avec comme origine principale la Chine) et 24 % d'Europe.

### **Des frais pas si dissuasifs**

Les politiques de tarification pour les étudiants étrangers varient selon les pays. Au sein de l'OCDE, l'Australie, les États-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande, la Pologne et la Suède leur proposent des coûts nettement plus élevés, d'autres comme l'Autriche ou le Danemark des tarifs légèrement plus élevés, d'autres ne font de distinctions (sachant que dans tous les cas, il n'y a pas de différences dans les pays européens de l'UE si les étudiants viennent d'un autre pays de l'UE). Par ailleurs, d'autres pays comme le Royaume-Uni ne proposent pas de tarifs différenciés, mais ont un tarif « normal » très élevé.

Globalement, on remarque que l'existence de frais supplémentaires pour les étudiants étrangers, ou de tarifs généraux élevés, ne semblent pas être un frein à l'attractivité de ces pays. Dans le cas français, c'est d'ailleurs dans les établissements les plus dispendieux, les écoles de commerce, que la part d'étudiants étrangers est la plus importante.

Si, en première analyse, la logique du discours gouvernemental pouvait paraître curieuse, augmenter les prix n'étant pas la première mesure qui vient à l'esprit pour stimuler la demande, force est de constater que les exemples étrangers viennent plutôt à l'appui de ce raisonnement.

### **Des valeurs à exporter ?**

L'un des principaux arguments qui nourrit les critiques actuelles repose sur l'opposition supposée entre l'universalisme de l'université française et sa marchandisation. De façon (très) simplifiée, l'universalisme français est une vision qui considère que la France a une mission singulière et porte une conception du monde, des valeurs qui non seulement ont une portée universelle, mais qui doivent être « exportées » en raison de leur supériorité.

Peu de pays portent une telle ambition au travers du globe et concurrencent la France sur ce terrain, si ce ne sont les États-Unis et, de façon encore émergente, la Chine.

L'université française n'est alors plus simplement un lieu d'enseignement et de recherche, mais a également pour mission de contribuer à disséminer cette vision au travers du monde. Dans ce cadre, la gratuité des études pour les étudiants internationaux est perçue comme un instrument au service de cette ambition culturelle supranationale. Le caractère onéreux des études nierait cette spécificité et réduirait l'enseignement supérieur à une activité comme les autres.

## **Un investissement à long terme**

Si l'on adopte une lecture de l'enseignement supérieur en termes d'attractivité, l'argumentaire gouvernemental est cohérent à de nombreux points de vue, y compris en reprenant des reproches adressés par les opposants à cette réforme.

En premier lieu, dans la mesure où l'enseignement supérieur public français est essentiellement financé par de l'argent public et donc par les impôts des contribuables, il apparaît logique de demander un financement aux étudiants (et à leurs parents) qui n'ont pas participé via l'impôt.

En second lieu, la hausse des frais de scolarité ne couvre pas les dépenses engagées par l'État français. Selon les statistiques de ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la dépense annuelle moyenne par étudiant était de 11 510 euros en 2016, tout type de filières et de niveaux d'études confondus. Compte tenu des montants annoncés de 2 770 euros par an en licence et de 3 770 euros par an en master ou en doctorat, on se situe dans une fourchette entre 1/4 et 1/3 du coût par étudiant.

En troisième lieu, la gratuité peut produire des effets contre-productifs vis-à-vis des étudiants étrangers qui se demandent souvent si cette gratuité ne cache pas des prestations de moindre qualité en vertu de l'adage « ce qui est gratuit ne vaut rien ».

En quatrième lieu, former des étudiants étrangers ne s'inscrit pas nécessairement dans une démarche d'aide au développement ou de rayonnement de la France, mais relève d'un investissement dans des talents qui resteront sur le territoire national et dont les impôts futurs assureront d'une certaine manière le remboursement. Les propositions d'augmenter massivement le nombre de bourses, d'améliorer les conditions d'accueil ou de simplifier les démarches de visa (ce qui ne semble pas inutile) vont d'ailleurs manifestement dans ce sens.

En cinquième lieu, comme le signalent Lama Kabbanji et Sorana Toma dans ces mêmes colonnes pour le déplorer, cela va favoriser l'attractivité des filières les plus sélectives et des domaines les plus productifs. Une tendance au détriment de domaines plus universalistes comme les lettres et les sciences sociales, certes, mais au profit de la « rentabilité » de l'enseignement supérieur et de la recherche français.

## **Des aménagements à trouver**

Tout en restant dans une posture concurrentielle, il semble que des aménagements pourraient être trouvés. Modifier les règles du jeu pour des étudiants qui sont déjà présents ne semble pas

souhaitable.

Ensuite, comme souvent en France, cette décision ne tient aucun compte ni de l'autonomie supposée des universités, ni des attractivités respectives différentes tant des universités que des champs disciplinaires – ce qui peut apparaître comme cher dans un domaine, ou dans une université, peut très bien être considéré comme relativement peu dispendieux dans d'autres.

L'Afrique ne devrait pas non plus être oubliée non pas dans une perspective d'universalisme néocolonialiste ou dans un remords post-colonial, mais en raison de ses perspectives de développement et de l'avantage concurrentiel dont dispose historiquement notre pays.

Enfin, qui dit attractivité de l'enseignement supérieur, dit également qualité de celui-ci. Si l'augmentation des frais de scolarité n'est destinée qu'à apporter un complément financier (modeste) aux universités, voire à remplacer des financements, cette politique sera vouée à l'échec.

 [emploi](#) [enseignement supérieur](#) [débat](#) [étudiants](#) [écoles de management](#) [écoles d'ingénieurs](#) [Édouard Philippe](#)

**Avant que vous ne partiez...**

Pour lutter contre la désinformation et privilégier les analyses qui éclairent l'actualité, faites un don et devenez adhérent•e de The Conversation France.

[Faites un don](#)

L'équipe de The Conversation France